

Les Tissages de Charlieu, un cocon pour intrapreneurs

La PME réalise 40 % de son chiffre d'affaires grâce à des marques créées par des salariés.

THOMAS LESTAVEL @lestavel

INDUSTRIE Les tote-bags personnalisables d'Indispensac sont bien dans l'air du temps. Produits en France, à partir de fibres recyclées de jeans et de polos, ils ont une empreinte carbone bien plus faible que leurs équivalents asiatiques. Ils sont fabriqués par Les Tissages de Charlieu (LTC), une usine près de Lyon alimentée en électricité d'origine hydraulique. La marque Indispensac a été créée en 2015, à l'occasion de la COP21. Cette année-là, la créatrice, Opportune Carminati, avait vendu 20 000 sacs en toile aux organisateurs de l'événement qui a abouti aux accords de Paris. La marque écoule aujourd'hui sa production dans les magasins d'enseignes comme Galeries Lafayette ou Cyrillus.

Opportune Carminati n'est pas une entrepreneuse tout à fait comme les autres. Ingénieur textile, elle a lancé la marque chez son employeur, LTC, en conservant son salaire et son poste. L'intrapreneuriat est en vogue depuis une dizaine d'années dans les grands groupes et dans certaines PME. Le Post-It du groupe 3M, la messagerie Gmail et le bouton J'aime de Facebook auraient tous vu le jour grâce à des programmes d'intrapreneuriat. L'idée qu'un salarié puisse proposer et lancer une innovation a séduit le gérant de LTC, Éric Boël, dont la société emploie une soixantaine de personnes pour un chiffre d'affaires de 12 millions



d'euros. « Je considère l'entreprise comme un support d'épanouissement de l'être humain et Opportune avait l'air très motivée par son projet », explique le dirigeant.

Indispensac a atteint la rentabilité au bout de deux ans, ce qui était conforme au plan d'affaires, indique Antoine Saint-Pierre, directeur associé de LTC. Avant Indispensac, deux autres projets ont été menés par des salariés de la société : Létol et les ceintures Tonnerre de Belt. Les deux marques existent toujours et génèrent des revenus importants. « Les trois intra-entreprises représentent aujourd'hui 40 % du chiffre d'affaires de notre groupe », précise Antoine Saint-Pierre.

« Ni boulet, ni parasite »

L'aventure de l'intrapreneuriat chez LTC prend ses racines en 2010, alors que la concurrence turque pour le tissu jacquard fait sombrer les ateliers tricolores. Salariée depuis dix ans chez LTC, Sophie Badot rentre de son congé maternité avec une idée

Sophie Badot a créé la marque Létol au sein des Tissages de Charlieu qui dirigent Éric Boël et Antoine Saint-Pierre.

TISSAGES DE CHARLIEU



audacieuse : elle veut commercialiser auprès des particuliers de l'étole bio et française. Le métier de LTC consiste pourtant à vendre du tissu à des sociétés textile, pas à confectionner des articles.

Ce projet de diversification vers l'aval intrigue et plaît à Éric

Boël, qui autorise Sophie Badot à le mener – mais sans lui libérer pour autant des heures de travail. Elle y consacre ses soirs et week-end, à côté de son job de styliste croiseur de fils. « Je bosse 70 heures par semaine », glisse la quadra. Elle analyse le marché, étudie la mo-

dification des métiers à tissu avec l'équipe de production, contacte des boutiques... La marque Létol voit le jour et trouve son marché. « Nous avons enfin mis en lumière les Tissages de Charlieu, qui jusque-là travaillaient dans l'ombre des marques. Ça me fait super plaisir », sourit-elle.

Plutôt que d'opter pour l'intrapreneuriat, elle aurait pu démissionner et fonder sa propre entreprise, quitte à commander le tissu à LTC. « Ce n'est pas ma mentalité – j'ai un attachement particulier à cette société », ajoute-t-elle. Entreprendre au sein d'une structure existante présente un intérêt. Sophie Badot a pu faire appel aux équipes techniques de LTC et s'appuyer sur les ressources internes : logistique, livraison, comptabilité... Pour autant, elle ne voulait pas prendre trop de temps à ses collègues. « Il ne fallait être ni un boulet ni un parasite. Avec le recul, je pense que c'est plus compliqué d'"intrapreneurer" que de créer une start-up à partir d'une feuille blanche », estime la créatrice de Létol.

Autre différence avec un entrepreneur classique, le salarié-fondateur ne peut rêver de s'enrichir en cas de succès. Il n'est pas propriétaire de son entité et ne touchera pas le jackpot si elle est revendue. Chez LTC, les intrapreneurs ne touchent « ni variable, ni parts au capital », explique Éric Boël. Sophie Badot n'a pas l'air de s'en plaindre. Elle peut en tout cas se féliciter d'avoir embauché huit personnes depuis la création de Létol et d'avoir vendu « ses » produits dans 23 pays.

Tous les intrapreneurs de LTC n'ont pas eu le même succès qu'elle. Deux projets ont échoué. Le premier consistait à vendre des tissus dans les merceries, le second à récupérer la lisière des métiers à tisser pour la transformer en fil. Comme pour toute création d'entreprise, le succès est incertain. Mais l'aventure humaine, grisante. ■

**LE CHOIX D'UNE
AUTRE VOIE,
CELLE DU
PARTAGE.**

Plus de renseignements sur aesio.fr

(1) Les assurances décès-vie sont assurées par IMA Assurances. IMA Assurances, Société anonyme au capital de 7 500 000 €, entièrement libellé. Entreprise régie par le Code des assurances, RCS Nîmes, 461 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort Cedex 9. (2) Le service de consultation médicale à distance, MédecinDirect, n'est pas un service d'urgence. En cas de doute ou d'urgence, veuillez contacter votre médecin traitant ou le 112. MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le respect du parcours de soins. AESIO mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy - 75008 Paris. ©Gettyimages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-007-006



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ENTREPRISES

Pour AÉSIO, être une mutuelle, c'est penser aux autres plutôt qu'à soi. C'est pourquoi nous en faisons plus pour vous et vos salariés avec une offre santé qui s'adapte vraiment à vos besoins :

- **Diagnostic personnalisé des besoins et de la situation de votre entreprise pour une offre adaptée**
- **CAP Santé Entreprise : actions de prévention sur-mesure élaborées avec un professionnel et adaptées aux métiers de vos salariés (stress, sommeil, mal de dos...)**
- **Gestion de crise sur site : accompagnement en cas d'événement traumatisant et service de soutien psychologique 24h/24⁽¹⁾**
- **Consultation médicale à distance pour apporter de la flexibilité à vos salariés 24h/24 et 7j/7⁽²⁾**

C'est aussi ça, créer du lien.

AÉSIO
MUTUELLE
DÉCIDIENS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX